



La Foi de Toujours

« Sans la Foi, il est impossible de plaire à Dieu. » (Heb. XI, 6)

1,5 €

Fraternité Sacerdotale Saint Pie X - Antilles et Guyane

septembre-octobre
2010

Le mot de notre fondateur



« Aux grands maux, les grands remèdes ; il faut replacer, au cœur de la jeunesse, la recherche du bien-être qui est non seulement corporel, mais intellectuel et moral. « À quoi sert à l'homme de gagner l'univers, s'il vient à perdre son âme ? » et dès ici-bas, l'homme qui n'a plus dans son intelligence et dans son cœur les deux grands amours, Dieu et son prochain, a perdu sa dignité humaine. Quel est le père de famille qui niera qu'il lui est plus doux de vivre avec peu de fortune mais entouré d'une épouse et d'enfants qui l'aiment, plutôt que d'avoir des biens et de vivre dans un foyer désuni au milieu d'enfants dont on lui a ravi l'affection ? »

Lettres pastorales et Ecrits

Sommaire :

- Le mot du prier :p. 1
Le travail c'est la... Sainteté !
- Doctrine : Mgr Lefebvre.... p. 3
Lettre ouverte aux catholiques perplexes
- Souviens-toi du « pourquoi ? »
de notre Martinique !..... p. 4
de notre Guadeloupe !..... p. 5
- Vie du prieuré p. 5
- Le Saint du mois p. 8
Saint François d'Assise

Le mot du prier

Le travail,
c'est la... Sainteté !

La rentrée scolaire voit les enfants reprendre le chemin de l'école. Pour beaucoup elle est aussi synonyme de reprise du travail. Celui-ci en effet occupe la grande majorité

de notre vie et il convient donc de le comprendre pour en tirer profit pour notre âme. Si les milliers d'heures que nous passons à travailler sont sanctifiées, alors combien de mérites engrangés pour le ciel ! Mais, au contraire, si nous ne profitons pas de ce moyen de sanctification, quel gâchis pour nos âmes !

Comme hommes nous sommes soumis à cette obligation du travail. Avant leur premier péché, Adam et Eve devaient entretenir ce jardin merveilleux, mais ils le faisaient sans aucune peine, sans dur labeur. Dieu, dans sa sagesse éternelle, avait mis à leur disposition la nature et ils n'avaient qu'à se servir, celle-ci étant parfaitement soumise à l'homme. Mais depuis que nos premiers parents ont quitté le paradis terrestre, nous sommes soumis à l'obligation de travailler dans la peine. C'est en effet une des consé-



quences du péché originel. En se révoltant, ils sont allés contre l'ordre voulu par Dieu. Dieu alors laisse cet ordre perturbé : puisque l'homme le refusait, il devrait faire sans. La nature est donc devenue

Que nous ordonne le dixième commandement ?

Le dixième commandement nous ordonne d'être justes et modérés dans le désir d'améliorer notre condition, et de souffrir avec patience la gêne et les autres misères permises par le Seigneur pour notre mérite, puisque « c'est par beaucoup de tribulations qu'il nous faut entrer dans le royaume de Dieu » Act. 14, 21.

âpre, rebelle ; et l'homme doit maintenant lutter pour vivre : « Désormais l'homme gagnera son pain à la sueur de son front » Gen. III, 17. Cette peine est l'occasion pour nous, pécheurs, de réparer nos fautes. Elle est une pénitence imposée par Dieu. Le travail fait donc partie de la vie chrétienne et vouloir l'éviter c'est aller contre le plan de Dieu pour nous. Et puis comme chrétiens, nous avons pour modèle le Christ qui nous a donné l'exemple d'une vie bien remplie. Il a travaillé jusqu'à 30 ans, puis marché, prêché, prié, peiné sous le soleil de Palestine. Or nul n'est au-dessus du maître... Saint Paul rappelle ce devoir du chrétien et conclut avec logi-

que : « Celui qui ne veut pas travailler, ne doit pas manger » II Thess. III, 10. Mais alors, comment interpréter ces paroles de Notre Seigneur : « Ne soyez pas inquiets pour le lendemain ; car le lendemain aura soin de lui-même, à chaque jour

Prière de Saint Pie X à Saint Joseph pour le travail.

Glorieux Saint Joseph, modèle de tous ceux qui sont voués au travail, obtenez-moi la grâce de travailler en esprit de pénitence pour l'expiation de mes nombreux péchés ; de travailler en conscience, mettant le culte du devoir au-dessus de mes inclinations ; de travailler avec reconnaissance et joie, regardant comme un honneur d'employer et de développer par le travail les dons reçus de Dieu ; de travailler avec ordre, paix, modération et patience, sans jamais reculer devant la lassitude et les difficultés ; de travailler surtout avec pureté d'intention et avec détachement de moi-même, ayant sans cesse devant les yeux la mort et le compte que je devrai rendre du temps perdu, des talents inutilisés, du bien omis et des vaines complaisances dans le succès, si funestes à l'œuvre de Dieu. Tout pour Jésus, tout pour Marie, tout à votre imitation, patriarche Saint Joseph ! Telle sera ma devise à la vie à la mort. Ainsi soit-il.

suffit sa peine » Matth. VI, 34 ? Le Sauveur ne nous dit pas de ne pas travailler, mais de ne pas exagérer nos soucis quant à l'avenir, d'éviter de nous attacher trop aux biens matériels. Faisons attention, dans notre travail, à ne pas nous attacher inconsidérément à l'argent. Ne cherchons pas à gagner toujours plus. Il faut savoir se contenter de ce que l'on a et accorder à celui qui le mérite le juste prix de son labeur sans le diminuer, « car l'ouvrier mérite son salaire » Luc, VIII, 3.

D'ailleurs Saint Paul nous encourage aussi très clairement : « Travaillez comme un bon soldat de Jésus-Christ » (II Tim. II, 3), parce que le travail présente plusieurs avantages pour l'âme. Il nous maintient dans l'humilité en nous remettant sous les yeux notre condition de pécheurs. Il nous détourne aussi du péché, car le démon attaque plus volontiers les oisifs que ceux qui sont occupés. Ne dit-on pas que l'oisiveté est la mère de tous les vices ? Et surtout, si l'on s'y applique avec soin, notre travail devient agréable à Dieu comme une prière : « Qui laborat, orat : qui travaille, prie » dit Saint Augustin avec sa concision habituelle.

Que nous défend le dixième commandement ? Le dixième commandement *Tu ne désireras pas le bien d'autrui* nous défend l'avidité effrénée des richesses, sans égards pour les droits et le bien du prochain.

Comment alors sanctifier le travail ? Que faut-il faire pour qu'il devienne cette prière agréable à Dieu ?

Tout d'abord en travaillant avec pureté d'intention, c'est-à-dire en cherchant d'abord et avant tout la gloire de Dieu. Ne pas travailler pour soi, pour être riche, pour se faire bien voir, mais d'abord et avant tout parce qu'on sait que c'est là que le Bon Dieu nous veut et qu'en travaillant, on fait Sa volonté : « Tout ce que vous faites, faites-le pour la gloire de Dieu » dit Saint Paul (I Cor. X, 31). Alors toutes nos œuvres, même les plus humbles, prennent une valeur aux yeux de Dieu. C'est ainsi que Notre-Dame gagnait plus de mérites aux yeux de Dieu en balayant sa maison de Nazareth que Saint Laurent donnant sa vie par le martyre, parce que bien que son œuvre soit plus humble que le martyre, elle le fait avec un amour de Dieu si parfait que ce simple travail touche davantage le Bon Dieu. C'est ce qu'avait compris la petite Sainte Thérèse qui « faisait les plus petites choses,

mais avec un grand amour de Dieu ».

Ensuite il faut travailler en esprit de soumission, acceptant cette œuvre comme la pénitence imposée par Dieu pour nos péchés et ceux des autres, pour la conversion des pécheurs.

Enfin, concrètement, prenons le temps au début de notre travail de nous mettre sous le regard de Dieu pour lui demander de nous aider à bien le faire et

lui offrir cette œuvre. N'hésitons pas à renouveler souvent, même rapidement, cette offrande de notre travail.

Puissent ces quelques lignes vous encourager dans cette nouvelle année scolaire et vous aider à fructifier le temps que vous passez à travailler pour votre salut et la gloire de Dieu. ♦

Père Chrissent.

Mgr Lefebvre, *Lettre ouverte aux catholiques perplexes, 1985*

Explications sur la crise de l'Église

L'autorité déléguée par Notre-Seigneur au pape, aux évêques et au sacerdoce en général est au service de la foi. Se servir du droit, des institutions, de l'autorité pour anéantir la foi catholique et ne plus communiquer la vie, c'est pratiquer l'avortement ou la contraception spirituels.

C'est pourquoi nous sommes soumis et prêts à accepter tout ce qui est conforme à notre foi catholique, telle qu'elle a été enseignée pendant deux mille ans, mais nous refusons tout ce qui lui est opposé.

Car enfin, un problème grave s'est posé à la conscience et à la foi de tous les catholiques pendant le pontificat de Paul VI. Comment un pape, vrai successeur de Pierre, assuré de l'assistance de l'Esprit-Saint, peut-il présider à la destruction de l'Église la plus profonde et la plus étendue de son histoire en l'espace de si peu de temps, ce qu'aucun hérésiarque n'a jamais réussi à faire ? A cette question il faudra bien répondre un jour.

Dans la première moitié du V^e siècle, saint Vincent de Lérins, qui fut soldat avant de se consacrer à Dieu et déclare avoir été « ballotté longtemps sur la mer du monde, avant de se cacher au port de la foi », parlait ainsi du développement du dogme : « N'y aura-t-il aucun progrès de la religion dans l'Église du Christ ? Il y en aura, certes, de très importants, de telle manière que ce soit un progrès de la foi et non un changement. Il importe que croissent abondamment et intensément, chez tous et chez chacun, dans les individus comme dans les Églises, au cours des âges,

l'intelligence, la science, la sagesse, pourvu que ce soit dans l'identité du dogme, d'une même pensée. » Vincent connaissait le choc des hérésies, il donne une règle de conduite toujours bonne après quinze cents ans : « Que fera donc le chrétien catholique si quelque parcelle de l'Église vient à se détacher de la communion, de la foi universelle ? Quel autre parti prendre, sinon préférer au membre gangrené et corrompu le corps en son ensemble qui est sain ? Et si quelque contagion nouvelle s'efforce d'empoisonner, non plus une petite partie de l'Église mais l'Église tout entière à la fois, alors encore son grand souci sera de s'attacher à l'antiquité, qui évidemment ne peut plus être séduite par aucune nouveauté mensongère. »

Dans les litanies des Rogations, l'Église nous fait dire : « Nous vous supplions, Seigneur, de maintenir dans votre sainte religion le Souverain Pontife et tous les ordres de la hiérarchie ecclésiastique. » Cela veut bien dire qu'un tel malheur peut arriver.



Saint Vincent de Lérins

Dans l'Église, il n'y a aucun droit, aucune juridiction qui puisse imposer à un chrétien une diminution de sa foi. Tout fidèle peut et doit résister à quiconque touche à sa foi, appuyé sur le catéchisme de son enfance. S'il se trouve en présence d'un ordre la mettant en danger de corruption, la désobéissance est un devoir impérieux. C'est parce que nous estimons que notre foi est en danger par les réformes et les orientations postconciliaires, que nous avons le devoir de désobéir et de garder la Tradition. Ajoutons ceci : c'est le plus grand service que nous puissions rendre à l'Église et au successeur de Pierre que de refuser l'Église réformée et libérale. Jésus-Christ, Fils de Dieu fait homme, n'est ni libéral ni réformable.

Souviens-toi du « pourquoi ? » de notre Martinique ! Chez nos voisins.

Des scènes identiques se répétaient dans tous les quartiers de la ville, que notre Gouverneur explorait, consolant les affligés, et rassurant les désespérés. Les braves marins s'étaient répartis dans toute la ville, et entraient dans les maisons écroulées, aidant aux secours des victimes. On eut l'ordre de ramasser les morts dans deux points précis, et des tombereaux vinrent les ramasser, afin de les mettre au cimetière, dans des fosses creusées à la hâte.

Les maisons, les plus beaux édifices étaient comme les hommes : tués ou blessés à mort, mutilés et bons à être amputés.

Nous avions pourtant un immense besoin d'implorer l'Éternel, de le supplier de fermer la main qui châtie, et d'ouvrir celle qui pardonne et bénit.

La présence et l'activité de plusieurs ordres religieux dans la même île ne déplaisait pas à l'autorité civile qui voyait là un bon moyen d'exciter leur émulation et leur zèle, et aussi de mieux exercer son autorité ; mais cette situation n'était pas sans risques, posait bien des difficultés, et provoquait inévitablement des luttes d'influences.

Il paraissait évident que le meilleur moyen de rétablir une paix durable était de remplacer les divers Religieux par des séculiers soumis à une seule autorité, comme cela avait été fait au Canada. Mais un évêché ne se crée pas en un seul jour. Il faut l'agrément du Souverain Pontife, des formalités et le temps de les réaliser...

En attendant, le Roi (Louis XIV) donna l'ordre au Lieutenant Général de rétablir « coûte que coûte » la paix entre les Religieux, et de délimiter les Paroisses à leurs desservants, afin de couper court à tout nouveau sujet de contestation ; ce qui fut fait dès 1684, sur tout le territoire habité de l'île.

La crainte de voir un Evêché s'établir aux Isles, et d'en être expulsés, rendit les Religieux moins intransigeants sur leurs revendications et le temps passa. Il semble d'ailleurs que Rome ne donna pas suite à ce projet d'Evêché... et le temps passa.

Après la faillite du Père Lavalette, qui entraîna la suppression de l'Ordre des Jésuites, en 1763, il fallut songer à trouver d'autres desservants pour les paroisses qu'ils occupaient.

Le Gouverneur Fénelon n'aimait guère les Religieux, et n'en voulut pas pour les postes vacants. On se plaignait d'ailleurs, à cette époque, de l'état religieux des Isles :

« L'irrégion parviendra, dans ce pays, à son comble si on n'y remédie promptement. La diversité des sentiments de discipline, de cérémonies, de pratiques dans la conduite du ministère a opéré plus de mal que de bien. Il est rare que les pasteurs soient divisés entre eux, sans que leurs ouailles le soient aussi, et j'attribue une grande partie des désordres des colonies à l'esprit de parti qui a gouverné les prêtres plus qu'à la négligence ou les scandales de quelques uns. Il faudrait donner aux Isles un chef revêtu de pouvoirs suffisants pour régir toutes les paroisses, ou réunir toutes les paroisses sous la juridiction d'un Evêque de France qui placerait aux Isles un ou plusieurs vicaires Généraux. Il y a beaucoup de paroisses sans curé, et beaucoup de curés qui ne restent dans leur paroisse que parce qu'on n'en a pas d'autre. »

Lettre reçue de St Pierre en Mai 1763 ◆

par Emel

J'ai entendu par deux fois des envoyés du Saint-Siège me dire : « La royauté sociale de Notre-Seigneur n'est plus possible de notre temps, il faut accepter définitivement le pluralisme des religions. » Voilà exactement ce qu'ils m'ont dit.

Eh bien, je ne suis pas de cette religion. Je n'accepte pas cette nouvelle religion. C'est une religion libérale, moderniste, qui a son culte, ses prêtres, sa foi, ses catéchismes, sa Bible œcuménique traduite en commun par des catholiques, des juifs, des protestants, des anglicans, en ménageant la chèvre et le chou, en donnant satisfaction à tout le monde c'est-à-dire en sacrifiant très souvent l'interprétation du magistère. Nous n'acceptons pas cette Bible œcuménique. Il y a la Bible de Dieu, c'est Sa Parole, que nous n'avons pas le droit de mélanger avec la parole des hommes.

Quand j'étais enfant, l'Église avait partout la même foi, les mêmes sacrements, le même sacrifice de la messe. Si l'on m'avait dit alors que cela changerait, je n'aurais pu y croire. Sur toute l'étendue de la chrétienté, on priait Dieu de la même façon. La nouvelle religion libérale et moderniste a semé la division.

Des chrétiens sont divisés au sein d'une même famille à cause de cette confusion qui a été instaurée, ils ne vont plus à la même messe, ils ne lisent plus les mêmes livres. Des prêtres ne savent plus que faire : ou bien ils obéissent aveuglément à ce que leurs supérieurs leur imposent et ils perdent en quelque sorte la foi de leur enfance et de leur jeunesse, ils renoncent aux promesses qu'ils ont faites au moment de leur ordination en prêtant le serment antimoderniste ; ou bien ils résistent, mais c'est avec l'impression de se séparer du pape, qui est notre père et le vicaire du Christ. Dans les deux cas, quel déchirement ! Beaucoup de prêtres sont morts prématurément de douleur.



Les sacrements : Jésus-Christ se donne

Combien d'autres ont été contraints d'abandonner les paroisses dans lesquelles, depuis des années, ils exerçaient leur ministère, en butte à une persécution ouverte de leur hiérarchie et malgré le soutien des fidèles à qui on arrachait leur pasteur ! J'ai sous les yeux les adieux émouvants de l'un d'eux à la population des deux paroisses dont il était le curé : « Dans

son entretien du..., Mgr l'évêque m'a adressé un ultimatum : accepter ou refuser la nouvelle religion ; je ne pouvais m'y dérober. Donc, pour rester fidèle à l'engagement de mon sacerdoce, pour rester fidèle à l'Église éternelle... je fus contraint et forcé, contre mon gré, de me retirer... La simple honnêteté et surtout mon honneur sacerdotal me font une obligation d'être loyal, précisément en cette matière de gravité divine (la messe)... C'est cette preuve de fidélité et d'amour que je dois

donner à Dieu et aux hommes, à vous en particulier, et c'est sur elle que je serai jugé au dernier jour, comme d'ailleurs tous ceux à qui a été confié ce même dépôt. »

Dans le diocèse de Campos, au Brésil, la quasi-totalité du clergé a été chassée des églises après le départ de Mgr Castro-Mayer, pour n'avoir pas voulu abandonner la messe de toujours telle qu'ils la célébraient encore jusqu'à une date récente.

La division affecte les moindres manifestations de piété. Dans le Val-de-Marne, l'évêché a fait expulser par la police vingt-cinq catholiques qui récitaient le rosaire dans une église privée de curé attitré depuis de longues années. Dans le diocèse de Metz, l'évêque a fait intervenir le maire communiste pour que soit suspendu le prêt d'un local concédé à un groupe de traditionalistes. Au Canada, six fidèles ont été condamnés par le tribunal, que la loi de ce pays permet de saisir de cette sorte d'affaire, pour s'être obstinés à communier à genoux. L'évêque d'Antigonish les avait accusés de « perturber volontairement l'ordre et la dignité d'un service religieux ». Les « perturbateurs » ont été mis par le juge en liberté surveillée pour six mois ! De par l'évêque, défense aux chrétiens de plier le genou devant Dieu ! L'an dernier, le pèlerinage des jeunes à Chartres s'est terminé par une messe dans les jardins de la cathédrale, celle-ci étant interdite à la messe de saint Pie V. Quinze jours plus tard, les portes étaient ouvertes toutes grandes pour un concert spirituel, au cours duquel des danses ont été interprétées par une ancienne carmélite.

Deux religions s'affrontent ; nous nous trouvons dans une situation dramatique, il n'est pas possible de ne pas faire un choix, mais ce choix n'est pas entre l'obéissance et la désobéissance. Ce qu'on nous propose, à quoi on nous invite expressément, ce pour quoi



La nouvelle religion : pendant une « clown mass »...



**Souviens-toi du
« pourquoi ? »
de notre Guadeloupe !**

**De clocher
en clocher !**

Par le Père Camille Fabre

I l faut signaler aussi des tremblements de terre.

L'histoire a retenu celui de 1825, et surtout celui du 8 février 1843 qui lézardèrent notre église et son clocher ; un autre en 1851, mais ils n'étaient pas les premiers ni les seuls.

Le plus meurtrier reste celui de 1843 qui anéantit Pointe-à-Pitre et la majorité des autres communes. La relation en est faite par M. Lacharrière, président de la Cour Royale, pour être présentée à Son Altesse Monseigneur le Prince de Joinville. Le récit en est poignant ; on ne compte pas le nombre des victimes, et les circonstances dramatiques de cette catastrophe sont décrites, dans ce mémoire, d'une façon terrifiante.

Le témoignage d'un « Habitant » y est consigné, à propos de la Grande Rivière :

« Ses eaux avaient cessé de couler aussitôt après les premières secousses ; des montagnes entières s'étaient abattues dans le lit de la rivière ; puis l'eau, reprenant son élan, s'était jetée dans ce chaos, entraînant des masses de rochers et d'arbres vers la mer. Jamais, conclut notre témoin, un pareil fracas n'a frappé l'oreille de l'homme. Ce qui me surprend, c'est d'être encore vivant. »

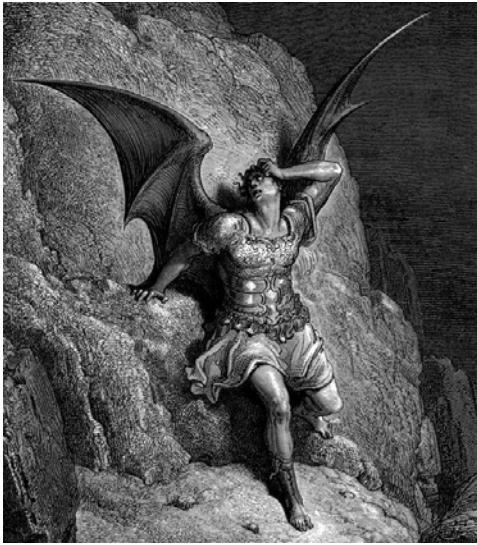
La mer éprouve aussi parfois de terribles colères, qu'elle apaise en ravageant nos côtes ; il suffit de quelques heures pour qu'une plage de sable soit recouverte de tonnes de galets.

Nos rivières, elles aussi, sont capables de devenir des torrents dévastateurs ; on le vit bien en 1963, quand notre belle vallée de Beaugendre fut anéantie par une crue.

A suivre : les caprices et les colères de notre vieille dame : le volcan de la Soufrière... ♦

on nous persécute, c'est de choisir un semblant d'obéissance. Le Saint-Père, en effet, ne peut pas nous demander d'abandonner notre foi.

Nous choisissons donc de la garder et nous ne pouvons pas nous tromper en nous attachant à ce que l'Église a enseigné pendant deux mille ans. La crise est profonde, savamment organisée et dirigée, à telle enseigne qu'on peut croire en vérité que le maître d'œuvre n'est pas un homme, mais Satan lui-même. Or c'est un coup magistral de Satan que d'être arrivé à faire désobéir les catholiques à toute la Tradition au nom de l'obéissance. Un exemple typique est fourni par l'aggiornamento des sociétés religieuses : par obéissance, on fait désobéir les religieux et religieuses aux lois et constitutions de leurs fondateurs, qu'ils ont juré d'observer lorsqu'ils ont fait leur profession. L'obéissance, dans ce cas, devrait être un refus catégorique. L'autorité, même légitime, ne peut commander un acte répréhensible, mauvais. Personne ne peut obliger quiconque à transformer ses vœux monastiques en simples promesses. De même que personne ne peut nous faire devenir protestants ou modernistes.



« Les fumées de Satan sont entrées dans l'Église » Paul VI

Saint Thomas d'Aquin, à qui il faut toujours se référer, va même jusqu'à se demander dans la *Somme théologique* si la « correction fraternelle » prescrite par Notre-Seigneur peut s'exercer à l'égard des supérieurs. Après avoir fait toutes les distinctions utiles, il répond : « On peut exercer la correction fraternelle à l'égard des supérieurs lorsqu'il s'agit de la foi. »

(à suivre)

La vie au Prieuré

Les vacances ont permis aux Pères et au frère de revoir leurs familles. C'est aussi l'occasion pour d'autres Pères qui les remplacent, de découvrir l'apostolat dans nos îles. Messieurs les abbés Béтин (directeur de l'école Saint Michel à Châteauroux) et Dubujadoux (directeur de l'école primaire Saint Bernard à Paris) sont venus en juillet au Prieuré. Le Père Leon, quant à lui, a pu faire quelques remplacements à Pointe-à-Pitre à la plus grande joie de nos fidèles guadeloupéens. M. l'abbé de Jorna, (directeur du Séminaire Saint Pie X à Ecône) assure le ministère en août et début septembre en attendant le retour du Prieur. Vous le connaissez maintenant puisque c'est un « habitué » qui se réjouit de pouvoir revenir régulièrement nous aider tout en continuant à étudier avec passion malgré la chaleur. M. L'abbé

Martinique

☎ 05.96.70.04.67

- ♦ Réunion de la Compagnie de Marie Reine des Cœurs à 18h00 au prieuré.
☞ Reprise le vendredi 1er octobre

Vos prochains rendez-vous. Venez-y nombreux !

Guyane.... ☎ 05.96.70.04.67

- ♦ A Cayenne : Chapelle Saint Joseph (14, rue Saint Joseph, Cité N'Zila)
☞ en Septembre

Guadeloupe

☎ 06.90.12.80.93

- ♦ Conférence à 19h15 à la chapelle.
☞ Vendredi 24 septembre
☞ Vendredi 15 octobre
- ♦ Réunion de la Compagnie de Marie Reine des Cœurs à 18h00 à la chapelle.
☞ Vendredi 3 septembre
☞ Vendredi 1^{er} octobre

de Jorna fait partie des 4 prêtres de la Fraternité qui ont entamé des discussions avec Rome pour montrer les erreurs répandues dans l'enseignement de beaucoup d'hommes d'Eglise depuis le Concile Vatican II.



Quelques coups de pinceau sont les bienvenus sur les portes et les bâtiments de l'école. Il est vrai que depuis l'absence d'une présence régulière des élèves, l'entretien est un peu négligé ! Nous avons aussi la fierté de cueillir quelques fruits à pain malgré la taille sévère de l'arbre ; certains fidèles crièrent au miracle... Le frère peut également descendre quelques fleurs pour les bouquets de la chapelle.

En Guadeloupe, les fidèles continuent de préparer le travail des entreprises en charge du chantier de la chapelle, en débarrassant le « chapeau » extérieur qui abritera l'entrée au rez-de-chaussée. A quand le vrai commencement ?

La traditionnelle cérémonie du 15 août s'est déroulée sous un ciel serein et avec une bonne participation sur les deux îles. Sans doute que Notre Dame aura à cœur de récompenser la dévotion de ses enfants. Demandons-lui toujours davantage, elle met sa gloire à nous exaucer. Qu'elle nous garde encore de toute turbulence climatique trop forte en cette saison agitée.

L'été est également l'occasion de célébrer quelques baptêmes à l'occasion du déplacement de certains parrains et marraines depuis la métropole. Prions pour la persévérance de ces nouveaux enfants de Dieu, qui sont devenus par là même nos frères et nos compagnons sur la route du Ciel.



Horaires habituels des messes traditionnelles aux Antilles - Guyane

RENSEIGNEMENTS

Martinique

☎ 05.96.70.04.67

Chapelle

N. D. de la Délivrante
64, rue Moreau-de-Jonnès
97200 Fort-de-France

Guadeloupe

☎ 06.90.12.80.93

Chapelle

N. D. de Guadeloupe
5, Quai Lardenoy
97110 Pointe-à-Pitre

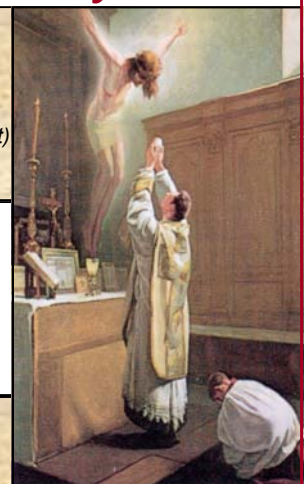
Guyane

☎ 05.96.70.04.67

- ◆ **Dimanche et fêtes** : 7h00 (messe basse) et 9h00 (messe chantée)
➤ confessions dès 6h30
- ◆ **En semaine** : 6h30
- ◆ **Exposition du Saint Sacrement** : chaque jeudi à 7h15 (chapelet)
- ◆ **Permanences et confessions** : chaque jour de 7h30 à 10h30

- ◆ **Dimanche** à 7h00 (messe basse) et 9h00 (messe chantée)
- ◆ **En semaine** : **lundi** à 6h30, **vendredi** à 18h30, **samedi** à 18h
- ◆ **Confessions** : avant ou après chaque messe
- ◆ **Catéchismes** : le samedi de 8h30 à 9h30
- ◆ **Permanence** : le samedi de 9h30 à 12h00

- ◆ **Messe**
➤ **dates et heures** : selon le programme ci-contre.



François, né à Assise vers 1182, était le fils aîné de Pierre Bernardone, riche marchand d'étoffes, et d'une pieuse femme, d'origine provençale, et nommée Pica. Au saint

baptême l'enfant reçut le nom de Jean. Le surnom de *Francesco* ou « François » (ce qui était alors la même chose que « Français ») lui fut peut-être donné par son père qui avait rapporté de ses voyages en France une grande sympathie pour ce pays ; ou bien on le lui donna plus tard à cause de son goût pour la langue française et de son habitude de chanter des airs français.

Il grandit dans les aises de la fortune paternelle. Vêtu de belles étoffes, jetant l'argent à pleines mains, il ne manquait pas aux fêtes turbulentes et aux festins qu'organisaient les fils des propriétaires et des commerçants d'Assise. Mais François garda toujours une dignité qui le protégea contre tout ce qui blesse les mœurs.

Il approchait de ses vingt ans, quand une guerre survint entre les villes d'Assise et de Pérouse. Fait prisonnier avec beaucoup d'autres bourgeois, François dut passer un an dans une prison. Un peu plus tard, la maladie s'abattit sur lui et le fit rentrer en lui-même. Revenu à la santé, il s'étonna de n'être plus séduit par ses anciennes joies et d'éprouver une vague inquiétude, qui était une aspiration indéfinie vers une destinée nouvelle. La grâce le travaillait. Mais son avenir n'était pas encore clair. En vain, il pleurait ses péchés et interrogeait le Père céleste dans les églises d'Assise ou dans une grotte du Subasio ; il se rendit en pèlerinage à Rome. En sortant de la basilique de Saint-Pierre, il est éclairé par une inspiration ; il appelle un des loqueteux qui se pressent sous le porche, échange ses riches vêtements contre les hardes du mendiant, et va se perdre dans la troupe sordide qui mendie. Il en a l'âme pleine de joie. La pauvreté sera son amour, sa vocation ; il sera le *Poverello*, le petit pauvre.

Revenu à Assise, il porte aux pauvres l'argent qu'il dépensait en somptueux banquets. Bientôt après, le Seigneur lui fait un nouveau signe. Voici le converti agenouillé devant un grand Crucifix byzantin, dans une petite chapelle à demi ruinée, consacrée à saint Damien et située près de la ville. Tandis qu'il demande à Dieu de lui révéler sa volonté il entend une voix descendre du Crucifix, qui lui dit :

- Va François, restaure ma maison, car elle tombe en ruines.

Aussitôt, il se met à faire l'aumône pour la restauration d'églises. Mais son père s'oppose à ses largesses. La réponse ne se fit pas attendre. En un clin d'œil, le regard enflammé par une inspiration d'en haut, François se défit de ses habits et les jette en tas devant son père, avec l'argent par-dessus, en disant :

- Jusqu'à ce jour, j'ai appelé Pierre Bernardone mon père. Je lui rends l'argent et les vêtements que je tiens de lui, et je dirai désormais : Notre Père qui êtes aux cieux.

Le Saint du Mois

Saint François d'Assise Fondateur de l'Ordre des Frères Mineurs

Fête le 4 octobre

François se met à pratiquer la pauvreté évangélique : vêtu d'une tunique de peau, il va pieds nus, prêchant la conversion. Bientôt il reçoit des disciples qu'il envoie en mission, deux par deux, dans les régions d'Italie. François

écrit une règle simple et courte, qu'il fait approuver par le pape Innocent III.

La jeune communauté logeait dans des huttes de branchages, crépies de boue ; la terre nue remplaçait la table et les sièges ; les lits étaient des sacs de paille. La vie était faite de prière et de travail.

A la suite du *Poverello*, une jeune fille, Claire Scifi, va se retirer de la maison paternelle pour vivre avec les *Pauvres Dames* l'idéal évangélique ; c'est la naissance de l'ordre des Clarisses.

Les ambitions apostoliques de François le poussèrent vers l'Orient. Tandis que les Croisés assiégeaient Damiette, il alla trouver le sultan d'Égypte, Mélek-el-Kamel qui l'écouta avec bienveillance, mais ne consentit pas à changer de religion. François visita les Lieux Saints, puis retourna en Italie où il s'appliqua à organiser son ordre, les Frères Mineurs.

A sa suite un renouveau triomphal de vie chrétienne avait traversé l'Italie et ébranlé l'Europe.

Outre les milliers d'âmes ferventes qui avaient embrassé la règle des Frères Mineurs ou celle des Clarisses, d'autres s'étaient jetées par centaines de mille dans la confrérie de Pénitents laïques ou Tiers-Ordre. Le fondateur, sans se désintéresser de la conduite de l'Ordre dont il avait résigné le gouvernement dès l'an 1219, disparut dans les ermitages du contemplatif.

Au mois de décembre 1223, il vivait retiré dans une retraite de la vallée de Ricti, près de Greccio, quand il fit connaître à un bienfaiteur et ami son désir de fêter la solennité de Noël dans une grotte, avec une crèche, de la paille, le bœuf et l'âne, pour que l'imagination n'eût rien à faire pour se représenter le grand mystère. Dès lors, la pieuse coutume de représenter la crèche de Bethléem aux fêtes de Noël devint traditionnelle dans les régions franciscaines, puis dans le monde entier.

Dans l'été 1224, François quitta la vallée de Rieti et s'enfuit dans une cabane du mont Alverne, au milieu d'âpres rochers, entourés de forêts sombres. C'est là qu'il fut favorisé des stigmates de la Passion.

Après la Saint-Michel, il dit adieu à l'Alverne, et monta sur un âne – car ses pieds ne pouvaient plus le porter – il regagna la Portioncule par petites étapes, semant sur ses pas les miracles. Des douleurs atroces le reprirent. Exténué de jeûnes et de privations, terrassé par de fréquentes hémorragies, torturé par une ophtalmie tenace qu'il avait rapportée d'Égypte et qui le rendait presque aveugle, il consentit à se reposer dans une hutte que sainte Claire fit construire pour lui dans le jardin de Saint-Damien. C'est là qu'il rendit son âme à Dieu le 3 octobre 1226.

Le Pauvre d'Assise opéra tant de miracles que, dès le 16 juillet 1228, le cardinal Hugolin, devenu le Pape Grégoire IX, lui décerna la gloire des autels.

